

Dossier de presse

Inaugurations
de l'Estacade
et du parc de
la Mairie

21 juin 2025



SOMMAIRE

	4. Communiqué de presse, Fêtez l'été : rendez-vous le 21 juin pour inaugurer deux nouveaux espaces publics
5. Dossier presse inauguration de l'Estacade	
	6. Communiqué de presse, inauguration de l'Estacade : un lieu dédié aux sports et à la culture sous les voies ferrées
7. Le mot du Maire	
	8. Un nouvel espace urbain dédié aux sports et aux loisirs
9. Concertation avec les habitants	
	11. Présentation des séquences sportives et ludiques
12. Démarche artistique	
	14. Accessibilité, sécurité et gestion
15. Acteurs et calendrier	

SOMMAIRE

17. Dossier presse
inauguration du parc de la
Mairie

19. Le mot du Maire

21. Un enjeu d'aménagement au
cœur du bas Cenon

25. L'eau dans le parc : une
ressource visible, pédagogique
et maîtrisée

16. Financement

18. Communiqué de presse,
Inauguration du parc de la
Mairie : une nouvelle liaison
entre le bas et le haut Cenon

20. Un lieu de vie ouvert tous
les jours

23. Des aménagements pensés pour
tous les usages

26. Un investissement maîtrisé
au service de la qualité de vie



Communiqué de presse

21 juin 2025

Fêtez l'été : rendez-vous le 21 juin pour inaugurer deux nouveaux espaces publics

La Ville de Cenon organise, samedi 21 juin, une journée festive et fédératrice, marquée par l'inauguration de deux réalisations majeures : l'Estacade, nouvel espace urbain dédié aux sports et à la culture, et le parc de la Mairie, nouvel espace vert et de loisirs.

● L'Estacade : un équipement dédié aux pratiques urbaines

Situé dans le bas Cenon, ce nouvel espace dédié à la jeunesse et aux pratiques sportives urbaines sera inauguré à partir de 10h.

- 10h : visite des espaces, démonstrations et initiations (skate, BMX, break dance, salsa, basket, tennis de table)
- 11h : prises de parole officielles et geste inaugural
- 11h45 : cocktail déjeunatoire
- 14h à 17h : animations skate et BMX

● Inauguration du parc de la Mairie

Le parc de la Mairie, pensé comme un lieu de rencontre intergénérationnel et de sensibilisation à la biodiversité, sera inauguré l'après-midi.

Tout au long de la journée, des animations ludiques et pédagogiques seront proposées par la Ville et ses partenaires :

- 10h30 : atelier collaboratif « Fresque de la biodiversité » (sur inscription) proposé par La Source Maison écocitoyenne et animé par Antonin Le Bougnet
- 14h : escape game nature « Commandos fourmis » (à partir de 6 ans, sur inscription) par le GPV rive droite et les Fourmidables
- 15h : ateliers grande fresque gourmande, création d'un mojito sans alcool, fabrication de couronnes de fleurs, conseils pour réussir son compost et lutter contre la prolifération des moustiques tigres par La Source Maison écocitoyenne, l'AMAP Les Gourmandignes, Germaine Veille, les ambassadeurs des biodéchets de Bordeaux Métropole et le centre de démoustication de Bordeaux Métropole
- 16h : concert de Pan's Passion
- 17h30 et 20h : jeux « A La Fesse Foraine » de la Cie Attractions et Phénomènes
- 18h45 : prise de parole du Maire et temps inaugural
- 19h et 21h : spectacle musical Manguidem Taftaf
- 22h : DJ set La Barbusserie

Pour se restaurer et se rafraîchir : ouverture de la guinguette du parc de la Mairie à partir de 14h et marché Carnot à partir de 18h.

Par cette programmation plurielle, la Ville de Cenon affirme sa volonté de faire de l'espace public un lieu d'expression collective, de mixité sociale et de vitalité culturelle. Le 21 juin sera l'occasion de vivre pleinement cette ambition partagée avec les Cenonnais et les forces vives du territoire.

Dossier de presse

Inauguration
de l'Estacade

21 juin 2025





Communiqué de presse

21 juin 2025

Inauguration de l'Estacade : un lieu dédié aux sport et à la culture sous les voies ferrées

Samedi 21 juin, la Ville de Cenon inaugure l'Estacade, nouvel espace public aménagé sous l'ouvrage ferroviaire du quartier Joliot-Curie.

- **Un aménagement au service de la jeunesse, du sport et de l'inclusion**

Pensé comme un équipement de proximité, accessible, intergénérationnel et gratuit, l'Estacade réunit sur 350 mètres linéaires une offre complète dédiée aux pratiques sportives, aux loisirs urbains et à la vie culturelle. Il illustre la capacité de la collectivité à reconvertir un patrimoine existant en un lieu ouvert, vivant et structurant pour le quartier.

L'Estacade regroupe une pluralité d'équipements conçus pour répondre à la diversité des usages et des publics : skatepark, playground, terrain multisports, espace de fitness, scène de spectacle, jeux au sol, zones de détente, voie verte, etc.

L'ensemble du site est en libre accès toute l'année, avec des horaires adaptés selon la saison. En période scolaire, du lundi au vendredi, ouverture de 14h à 19h (octobre à avril) et de 14h à 21h (mai à septembre). Pendant les vacances scolaires, les week-ends et jours fériés, l'accès est possible tous les jours de 8h à 19h en automne/hiver, et de 8h à 21h au printemps/été.

- **Une fresque géante signée Guillaumit**

Une attention particulière a été portée à l'esthétique du lieu, avec une démarche artistique ambitieuse pilotée par l'artiste bordelais Guillaumit, dont les fresques graphiques transforment la structure en galerie urbaine à ciel ouvert.

- **Une ambition métropolitaine pour un espace public réinventé**

L'Estacade s'inscrit dans une dynamique de transformation de la rive droite, aux côtés de projets portés par Bordeaux Métropole et les communes voisines. Il participe à la requalification du quartier Joliot-Curie, en lien avec les objectifs du NPNRU : diversification des usages, renforcement du lien social, amélioration du cadre de vie.

D'un coût total de 2,7 millions d'euros, le projet a été financé conjointement par la Ville de Cenon, l'ANRU, l'Agence nationale du sport, Bordeaux Métropole, le Département de la Gironde et avec le concours de la SNCF, propriétaire de l'ouvrage.

- **Infos pratiques**

- 10h : visite des espaces, démonstrations et initiations (skate, BMX, break dance, salsa, basket, tennis de table)
- 11h : prises de parole officielles et geste inaugural

Ce projet a été co-construit avec les habitants, les associations de quartier et les partenaires institutionnels, incarne une vision ouverte de la fabrique urbaine : participative, accessible et inclusive.

Le mot du Maire



Sous l'Estacade, Cenon invente un nouveau terrain de vie

« À Cenon, le mouvement s'invite sous les rails. Avec l'aménagement de la séquence sportive de l'Estacade, la Ville franchit une nouvelle étape dans la transformation du quartier Joliot-Curie et affirme sa volonté de proposer à tous ses habitants des espaces publics innovants, inclusifs et ouverts.

Ce projet, fruit d'une large concertation avec les habitants, les associations et les acteurs locaux, incarne l'esprit de notre commune : solidaire, créative, tournée vers la jeunesse et la mixité. Sur 350 mètres, l'Estacade accueille désormais un concentré d'équipements en libre accès, adaptés à toutes les générations : skatepark, playground, espace multisports, parcours ludiques, scène de spectacle... Ici, chacun peut pratiquer, jouer, se rencontrer, s'exprimer.

Nous sommes fiers d'avoir su préserver et valoriser ce patrimoine ferroviaire emblématique, en le transformant en un lieu vivant et coloré, rythmé par les fresques de l'artiste Guillaumit, pensé pour la convivialité, la sécurité et l'accessibilité de tous.

L'Estacade, c'est le symbole d'une ville qui avance, qui mise sur la qualité de vie et l'innovation urbaine, qui place la jeunesse et le sport au cœur de son projet. Nous invitons tous les Cenonnais, tous les habitants de la métropole et d'ailleurs, à venir découvrir, pratiquer, partager et s'approprier ce nouvel espace.

Bienvenue sous l'Estacade, le spot du mouvement et du vivre-ensemble à Cenon ! »

Jean-François Egron

Maire de Cenon, Vice-président de Bordeaux Métropole et Vice-président du Conseil départemental



Un nouvel espace urbain dédié aux sports et aux loisirs

L'Estacade, ouvrage ferroviaire traversant Cenon, se réinvente pour devenir un espace public majeur dédié à la pratique sportive, aux loisirs et à la convivialité. Ce projet, porté par la Ville de Cenon dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du quartier Joliot-Curie, s'inscrit dans une dynamique métropolitaine de transformation urbaine, aux côtés de Bordeaux et Floirac.

L'aménagement de la séquence sportive de l'Estacade répond à plusieurs ambitions :

- offrir un espace de vie attractif, sécurisé et inclusif pour tous les publics,
- valoriser un patrimoine industriel et ferroviaire remarquable,
- encourager les pratiques sportives libres et urbaines, en accès gratuit,
- renforcer la cohésion sociale et l'attractivité du quartier Joliot-Curie.

Une convention d'occupation Ville et SNCF

L'Estacade, fait l'objet d'une convention d'occupation entre la Ville de Cenon et la SNCF, propriétaire de l'ouvrage. Celle-ci autorise la réalisation d'aménagements publics (loisirs, sports, culture, événementiel) à condition de ne pas impacter la structure ferroviaire :

- équipements fixés uniquement au sol,
- peintures et fresques autorisées sur les surfaces, sans modification structurelle,
- maintien d'une voie de maintenance accessible aux équipes SNCF.
- Avant la transmission à la Ville, la SNCF assure les travaux de viabilisation et de sécurisation : protection des descentes d'eaux pluviales, clôtures, passages de réseaux, éclairage, réfection des sols.

Avant la transmission à la Ville, la SNCF assure les travaux de viabilisation et de sécurisation : protection des descentes d'eaux pluviales, clôtures, passages de réseaux, éclairage, réfection des sols.

- 350 linéaires aménagés.
- Longueur totale de l'Estacade : 1,1 km (de la rue du Maréchal Joffre au boulevard de l'Entre-deux-Mers).
- Zone aménagée : 350 mètres linéaires, soit 2 700 m² couverts, au cœur de la structure.

Pensé pour tous les âges et toutes les pratiques, l'Estacade devient un spot incontournable de la rive droite bordelaise, où se croisent sportifs, familles, jeunes, associations et habitants.



Concertation avec les habitants

Le projet de l'Estacade s'inscrit dans le cadre du NPNRU, qui prévoit systématiquement des démarches de concertation avec les habitants, associations et acteurs locaux. Ce principe de co-construction vise à garantir que les futurs aménagements répondent aux besoins réels des usagers et favorisent leur appropriation.

Diagnostic partagé et recueil des besoins

Des réunions publiques et ateliers participatifs ont été organisés en amont du projet, permettant d'identifier les attentes des différents publics du quartier (jeunes, familles, associations sportives, riverains). Les habitants ont pu exprimer leurs souhaits en matière de sports, loisirs, accessibilité, sécurité, mais aussi sur l'ambiance générale du site (convivialité, mixité des usages, intégration artistique). Un diagnostic d'usages a permis de repérer les pratiques existantes sous l'Estacade et les potentiels de développement.

Présentation des scénarios d'aménagement

Plusieurs scénarios d'aménagement ont été présentés lors de réunions publiques et de rencontres de quartier, avec des supports visuels (plans, esquisses, maquettes). Les habitants ont été invités à réagir, à proposer des ajustements et à hiérarchiser les priorités (types d'équipements, organisation des espaces, intégration de jeux pour enfants).

Prise en compte des retours dans le projet final

Les contributions des habitants ont permis d'affiner le programme :

- diversification des équipements (skatepark, playground, multisports, espace fitness, jeux au sol, scène de spectacle, etc.),
- accessibilité renforcée (cheminements PMR, entrées multiples),
- sécurisation des accès et des usages,
- intégration d'une forte dimension artistique et ludique (fresques, signalétique, parcours graphique).

Information et suivi

Tout au long du projet, la Ville de Cenon a assuré une communication régulière via ses supports (site internet, magazine municipal, réunions de quartier). Deux visites de chantier ont également été proposées pour suivre l'avancement des travaux et recueillir les questions des riverains.

Concertation avec les habitants

Un projet évolutif et ouvert

La Ville de Cenon a souhaité que l'Estacade reste un espace évolutif, pouvant s'adapter aux nouveaux usages et aux attentes qui émergeront après l'ouverture. Des temps de bilan et d'évaluation avec les usagers sont prévus, pour ajuster si besoin certains aménagements ou enrichir la programmation d'animations.





Présentation des séquences sportives et ludiques

Le programme d'aménagement s'articule autour de trois grandes séquences, complétées par des espaces de détente et de rencontre.

Espace multisports

Situé à l'entrée rue du Maréchal Joffre, l'espace multisports propose :

- un terrain central polyvalent : pratique du volley, badminton, tennis (filets amovibles),
- trois couloirs de course pour le sprint et l'initiation à l'athlétisme,
- des paniers de basket : un à hauteur réglementaire, cinq à hauteurs différenciées pour tous les âges et niveaux,
- une aire de fitness : agrès, bancs de musculation, barres parallèles, sacs de frappe pour la musculation et le cardio-training.

Espace playground

Pensé pour la diversité des publics, le playground comprend :

- un bloc d'escalade et mur incliné pour l'initiation des plus jeunes à l'escalade,
- des jeux au sol : labyrinthe géant, marelle, jeu de l'oie tracés sur le revêtement,
- un baby-foot et une table de ping-pong pour des moments ludiques et intergénérationnels,
- des tables de pique-nique pour la convivialité.

Espace skatepark

Le skatepark, conçu par Hall04, s'inspire du mobilier urbain et propose :

- des modules et rampes adaptés à tous les niveaux, du débutant au confirmé,
- des parcours évolutifs pour skateboard, roller, trottinette,
- une zone de slalom et des espaces d'apprentissage.

Espaces complémentaires

- scène de spectacle équipée de miroirs, idéale pour les pratiques dansées, les répétitions et les représentations publiques, avec gradins pour spectateurs,
- voie piétonne accessible PMR sur toute la longueur, bordée de végétaux, d'assises et de tables de pique-nique pour le repos et la détente,
- signalétique ludique : une ligne verte graphique relie toutes les zones, facilitant l'orientation et l'appropriation du site.

Démarche artistique

Un fil conducteur visuel et artistique pour l'Estacade

L'aménagement de la séquence sportive de l'Estacade s'accompagne d'une démarche artistique ambitieuse qui façonne l'identité du lieu, le rend immédiatement reconnaissable et favorise l'appropriation par tous les publics.



Une création sur-mesure, signée Guillaumit

La Ville de Cenon a fait appel à l'artiste et designer graphique bordelais Guillaumit pour concevoir l'ensemble de l'univers visuel du site. Son travail, à la croisée de l'illustration, du graphisme et de l'art urbain, se distingue par des formes géométriques, des couleurs vives et une approche ludique, propice à l'éveil, à la curiosité et à la convivialité.

Guillaumit a imaginé une série de fresques monumentales qui habillent les différents espaces de l'Estacade :

- fresques intérieures et extérieures sur les poteaux, les murs et les plafonds, chaque séquence sportive bénéficiant d'une ambiance graphique spécifique (multisports, playground, skatepark),
- fresques de plafond qui transforment la structure ferroviaire en une galerie d'art à ciel ouvert, visible depuis tous les points du site,
- signalétique intégrée et jeux graphiques au sol, qui rythment le parcours des usagers et facilitent l'orientation.

Une palette colorée et dynamique

L'identité graphique de l'Estacade s'appuie sur une palette de couleurs franches et contrastées (bleu, jaune, rouge, vert, rose) qui :

- dynamisent les volumes et créent des repères visuels forts,
- invitent au jeu et à l'exploration,



Démarche artistique

- rendent l'espace plus chaleureux et accueillant, même sous la structure massive du viaduc ferroviaire.

Chaque zone (multisports, playground, skatepark) bénéficie ainsi de son propre univers graphique, tout en s'inscrivant dans une cohérence d'ensemble.

Les fresques et motifs graphiques dialoguent avec les usages et les publics :

- Pour les enfants : des formes ludiques, des personnages stylisés, des jeux au sol (marelle, labyrinthe, jeu de l'oie) qui stimulent l'imaginaire et l'envie de bouger.
- Pour les jeunes et les sportifs : des graphismes énergiques et des couleurs toniques, en lien avec l'esprit urbain du skatepark, du terrain multisports ou de l'espace fitness.
- Pour tous : une ligne verte, graphique et continue, relie les différentes séquences et guide les visiteurs d'une zone à l'autre, tout en symbolisant le fil conducteur du projet.

La démarche artistique s'inscrit dans le respect des contraintes imposées par la SNCF :

- Les fresques et peintures sont réalisées sur les surfaces autorisées (poteaux, murs, plafonds, sans impact sur la structure).
- Les équipements sont uniquement fixés au sol, garantissant la préservation de l'ouvrage ferroviaire.

Un cadre pour l'expression artistique et l'événementiel

L'Estacade devient également un support d'expression pour des événements artistiques et culturels :

- la scène de spectacle, équipée de miroirs, est pensée pour accueillir des performances, des ateliers ou des animations artistiques.
- l'ensemble du site, par sa dimension graphique et son ouverture, pourra accueillir à terme des interventions d'artistes invités, des expositions ou des projets participatifs.

L'Estacade, c'est désormais un spot du mouvement ET de la création, où l'art, le sport et la convivialité se conjuguent au quotidien.

Accessibilité, sécurité et gestion

Accessibilité

- Horaires d'ouverture au public, selon deux saisons :
automne/hiver (7 mois : octobre à avril) et printemps/été (5 mois : mai à septembre)

En période scolaire, du lundi au vendredi :

- De 14h à 19h (d'octobre à avril)
- De 14h à 21h (de mai à septembre)

Pendant les vacances scolaires, les week-ends et jours fériés, tous les jours :

- De 8h à 19h (d'octobre à avril)
- De 8h à 21h (de mai à septembre)

Deux entrées principales pour desservir l'ensemble de la séquence sportive.

Des cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Une voie de maintenance SNCF, également accessible aux piétons.

Sécurité

- Clôtures entre les voies ferrées et les espaces publics,
- Passages réseaux et éclairage adaptés à la fréquentation.
- Sols amortissants et revêtements sécurisés pour limiter les risques de blessure.

Gestion

Ville de Cenon : gestion, entretien et animation du site après livraison.

Maintenance : accès permanent pour les équipes SNCF via la voie dédiée.

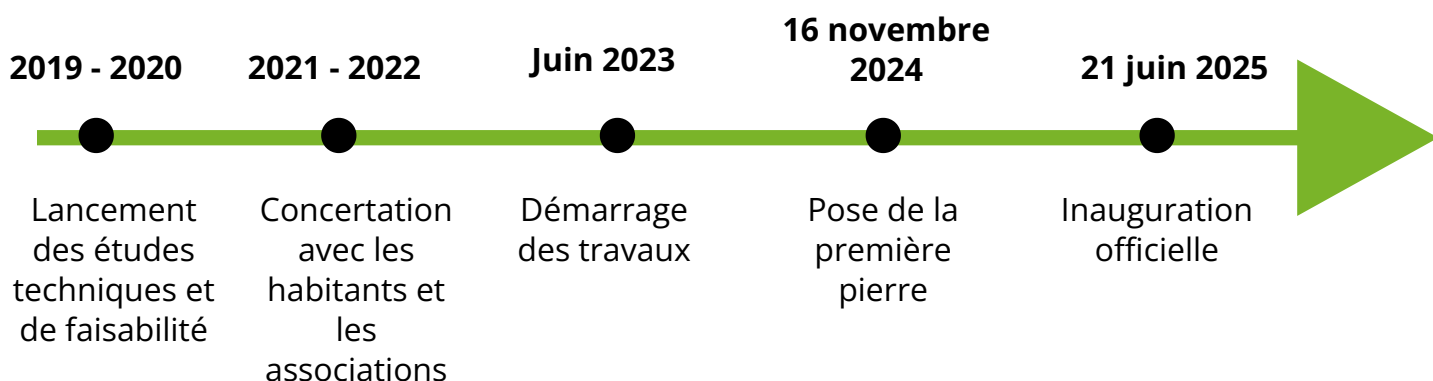
Le gardiennage est assuré par la Direction des moyens généraux de la Ville.

Des créneaux d'ouverture sont réservés aux groupes scolaires et aux associations, de 8h à 12h, en période scolaire.

Acteurs et calendrier

Equipe de maîtrise d'œuvre et partenaires

- Maîtrise d'ouvrage : Ville de Cenon
- Architecte mandataire : MORE Architecture (Bordeaux)
- Concepteur skatepark : Hall04 & Cie (Capbreton)
- Réalisation de la voie verte attenante : Bordeaux Métropole
- Artiste designer graphique : Guillaumit (Bordeaux)
- Acoustique architecturale : Gantha (Le Haillan)
- propriétaire et partenaire technique : SNCF



Financement

Le projet de l'Estacade représente un investissement significatif pour la Ville de Cenon, avec un coût total estimé à **1,7 millions d'euros**. Ce montant couvre l'ensemble des phases du projet, de la conception à la réalisation des aménagements.

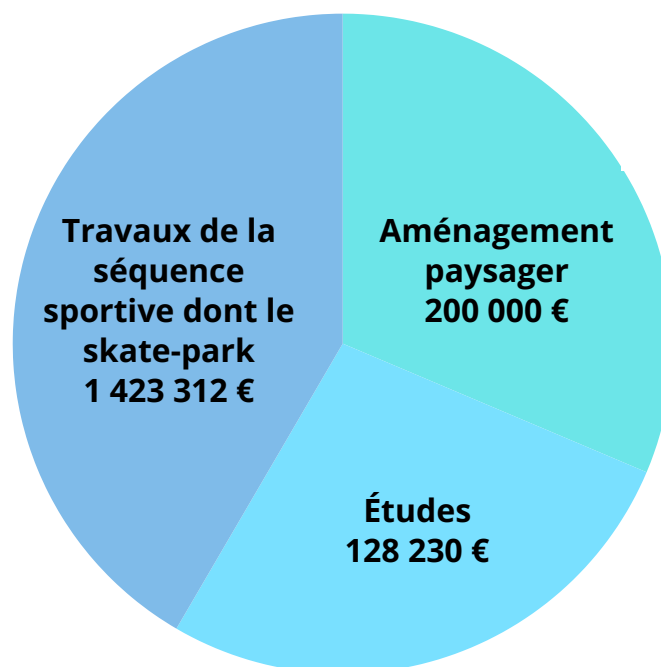
Répartition des financements

Le financement du projet est assuré par plusieurs partenaires institutionnels, reflétant une collaboration étroite entre les différents niveaux de collectivité et l'État :

- **Ville de Cenon** : la municipalité contribue à hauteur de **340 385,50 €**, affirmant son engagement dans la revitalisation urbaine et la promotion des sports et cultures urbaines.
- **Bordeaux Métropole** : la métropole soutient le projet avec un financement de **340 385,50 €**, dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de soutien aux infrastructures locales.
- **Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)** : l'ANRU apporte une subvention de **775 771 €**, en cohérence avec les objectifs du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) visant à améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires.
- **Agence Nationale du Sport (ANS)** : dans le cadre du plan « 5 000 équipements sportifs de proximité », l'ANS finance le projet à hauteur de **40 000 €**, favorisant l'accès au sport pour tous.
- **Département de la Gironde** : le Département contribue avec une subvention de **55 000 €**, soutenant les initiatives locales en faveur du développement urbain et social.

Le plan de financement équilibré entre les différents partenaires témoigne de la volonté collective de faire de l'Estacade un projet exemplaire en matière de renouvellement urbain et de dynamisation des quartiers.

Détail des dépenses :



Dossier de presse

Inauguration
du parc de la
Mairie

21 juin 2025





Communiqué de presse

21 juin 2025

Inauguration du parc de la Mairie : une nouvelle liaison entre le bas et le haut Cenon

Samedi 21 juin, la Ville de Cenon inaugure le parc de la Mairie, un nouvel espace vert en cœur de ville, conçu pour répondre aux aspirations contemporaines en matière de qualité de vie, de lien social et de transition environnementale.

● Un projet au service du bien-vivre et de la nature en ville

Samedi 21 juin, le parc de la Mairie sera inaugurée en présence du Maire, Jean-François Egron, des élus municipaux et des partenaires du projet. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans une volonté affirmée de la municipalité de renforcer la qualité du cadre de vie, de favoriser l'accès à la nature en ville et d'accompagner les transitions écologiques à l'échelle locale.

Situé au pied de l'Hôtel de ville, le parc de la Mairie sera accessible tous les jours de 8h à 18h de novembre à février, jusqu'à 19h en mars, avril et octobre. Aux beaux jours, de mai à septembre, il reste ouvert jusqu'à 23h pour profiter pleinement des soirées estivales.

Pensé comme un lieu de vie ouvert, il accueille une diversité d'équipements destinés à favoriser la détente, la rencontre et l'inclusion. Une aire de jeux adaptée permet aux enfants, quels que soient leurs besoins, de jouer ensemble en toute sécurité : tour avec un grand tobogan, jeux d'équilibre, pyramide d'escalade, tourniquet inclusif, et jeu d'eau. Une guinguette s'installera au cœur du parc, offrant un espace de restauration et de rafraîchissement.

Cet îlot de fraîcheur et de biodiversité, a été conçu dans une logique de sobriété, de végétalisation et de valorisation des sols. Le site accueille un mobilier en matériaux durables, des espaces de repos ombragés, des plantations locales et des dispositifs de gestion douce des eaux pluviales.

Le parc intègre également La Source – Maison écocitoyenne, un équipement municipal dédié à l'accompagnement des habitants, à la participation citoyenne et au développement du lien social. Ce lieu accueillera des permanences, des ateliers, des actions de proximité et sera un point d'ancrage pour les initiatives locales.

● Un budget global de 1,150 million d'euros HT

L'opération représente un investissement total de 1 150 000 € hors taxes, incluant les études et la maîtrise d'œuvre, les travaux d'aménagement paysager, l'installation des équipements (aires de jeux, mobilier, signalétique), la réhabilitation du pavillon en guinguette et de la maison écocitoyenne, ainsi que la création d'une passerelle piétonne. Entièrement financé par la Ville, ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse et de maîtrise des dépenses, fidèle à la stratégie budgétaire de Cenon : mener des projets utiles, justes et soutenables.

● Infos pratiques

L'inauguration du parc s'inscrira dans le cadre de la journée festive du 21 juin. Plusieurs animations gratuites et ouvertes à tous, en partenariat avec les associations et les services municipaux seront proposées :

- 10h30 à 17h : animations ludiques et pédagogiques.
- 16h à 23h : spectacles, concerts, DJ set.
- 18h45 : prise de parole du Maire et temps inaugural.

Le mot du Maire



Un espace public au service du lien, de la nature et du quotidien

À Cenon, nous portons une conviction simple : la qualité du cadre de vie. Elle est une condition du bien-vivre et de l'égalité territoriale. Le parc de la Mairie, incarne cette ambition.

Ce projet est né d'un constat partagé : dans un quartier dense, populaire, peu doté en espaces de plein air, il fallait créer un lieu accessible à tous, propice à la détente, au jeu, aux rencontres. Cet espace, nous l'avons pensé comme un parc de proximité, au service du quotidien des habitants. Il répond à une demande très concrète, exprimée par les riverains depuis longtemps : disposer d'un lieu calme, végétal, sécurisé, pour se poser, se retrouver, respirer.

Mais ce parc est plus qu'un espace vert. Il est aussi une pièce d'un projet plus large, celui d'une ville plus verte, plus perméable, plus vivable. Il participe à une transition écologique très concrète, à l'échelle d'un quartier : végétalisation, infiltration naturelle des eaux, mobilier durable, aucun usage de phyto, présence d'une source révélée...

Ce nouvel espace ne se referme pas sur lui-même. Il relie le bas et le haut de Cenon, grâce à la passerelle aménagée chemin des Mulets. Il prolonge les cheminements doux de la commune et une guinguette où se rafraichir et se restaurer. Il accueillera des animations culturelles, des ateliers écocitoyens, des usages libres. Il ouvre, en somme, une nouvelle séquence de notre action municipale, où nature et proximité sont les deux moteurs.

Jean-François Egron

Maire de Cenon, Vice-président de Bordeaux Métropole et Vice-président du Conseil départemental



Un lieu de vie ouvert tous les jours

Au pied de la mairie, dans un secteur central du bas Cenon, un nouvel espace public voit le jour.

En redonnant vie à un terrain municipal jusque-là sous-utilisé, la Ville de Cenon répond à plusieurs enjeux : offrir un lieu de respiration dans un quartier dense, renforcer les continuités écologiques et piétonnes à l'échelle communale, et proposer des équipements adaptés à toutes les générations. En cela, le projet s'inscrit pleinement dans la stratégie municipale de transition écologique et de cohésion sociale.

Le parc s'implante dans un secteur stratégique. Il vient valoriser un espace enclavé, situé entre les quartiers de la mairie et de la rue Simone Signoret, au pied du versant qui mène au parc Palmer. Jusque-là, la topographie du site – marquée par une forte déclivité – limitait les usages et la circulation piétonne. Le projet transforme cette contrainte en opportunité : grâce à de nouveaux cheminements, à la création d'une passerelle au-dessus du chemin des Mulets, le parc relie désormais le bas et le haut de Cenon, renforçant les connexions piétonnes et douces vers les équipements majeurs de la ville.

Un geste urbain qui répond à une attente sociale

Dans un quartier populaire à forte densité, où la majorité des logements sont collectifs et parfois peu dotés en espaces extérieurs, créer un parc public représente un acte fort. La demande des habitants était claire : disposer d'un lieu pour se détendre, jouer, se retrouver, à proximité immédiate de chez soi. Le parc a donc été conçu comme une réponse concrète aux besoins exprimés lors des phases de concertation.

L'espace paysager ainsi créé devient un véritable levier pour renforcer la qualité de vie. Il offre des espaces différenciés (prairie, jeux, potager, promenade, aire de jeux...), facilite les échanges entre les habitants et contribue à désenclaver un secteur en renouvellement urbain. Il complète aussi la dynamique enclenchée autour de la mairie – devenue maison commune et lieu de ressources – en renforçant la présence des services publics au plus près des habitants.

Une fréquentation libre et ouverte

Le parc de la Mairie sera accessible tous les jours de 8h à 18h de novembre à février, jusqu'à 19h en mars, avril et octobre. Aux beaux jours, de mai à septembre, il reste ouvert jusqu'à 23h pour profiter pleinement des soirées estivales. Cette ouverture permanente permet aux promeneurs matinaux comme aux enfants sortant de l'école, aux retraités comme aux jeunes, de s'y croiser naturellement.

Un enjeu d'aménagement au cœur du bas Cenon

Un parc pensé comme un acteur de la transition écologique

Dès l'origine, le projet a été inscrit dans une démarche environnementale exigeante. Le parc est conçu comme un îlot de fraîcheur, capable de jouer un rôle de régulateur thermique à l'échelle du quartier. La perméabilité des sols, la diversité des plantations, la préservation de la canopée existante, le choix de matériaux naturels ou recyclables, l'absence de produits phytosanitaires: tous les choix techniques convergent vers un objectif commun, celui d'une ville plus résiliente face aux effets du changement climatique.

La présence d'un ancien pigeonnier réhabilité, de murets conservés, de noues paysagères et de jardins partagés témoignent aussi d'une attention particulière portée au vivant. Ce parc n'est pas qu'un décor. Il est un espace habité, habitable, dans lequel l'écologie urbaine devient concrète et visible.



Un enjeu d'aménagement au cœur du bas Cenon



Un lieu de nature partagée et de pédagogie

Au-delà de la détente et du loisir, le parc ambitionne de devenir un support d'éducation à l'environnement. Une maison écocitoyenne, installée dans un petit bâtiment existant rénové, proposera toute l'année des animations : ateliers jardinage, compostage, fabrication de nichoirs, découverte des plantes locales... Elle sera animée par les services de la ville en lien avec les associations et les écoles.

Autour de la maison, des jardinières libres et des carrés potagers d'accès accueilleront les habitants volontaires, en partenariat avec l'AMAP locale, les Gourmandignes et l'association Germaine Veille. Mis en libre gestion, ils permettront à chacun de cultiver des légumes, de partager des savoir-faire, et de tisser des liens de voisinage. Ce dispositif complète l'ambition de faire du parc un espace vivant, dont les habitants, sont acteurs.

Une guinguette pour créer du lien

L'ancien pavillon hexagonal présent sur le site a été rénové pour accueillir une petite guinguette de quartier, active principalement au printemps et à l'été. Cet espace de convivialité offrira boissons, collations, animations et petits événements de quartier. Accessible à tous, il est pensé comme un lieu de rencontre, où se croisent familles, jeunes, seniors, riverains et visiteurs. Son implantation, en surplomb de la prairie, lui donne une fonction de signal dans le parc. Le gestionnaire de la brasserie de l'Hôtel de ville, situé à proximité, a été retenu pour exploiter la guinguette.

Des aménagements pensés pour tous les usages

Un espace pour jouer, apprendre, grandir

Au cœur du parc, l'aire de jeux constitue un pôle central d'attractivité pour les familles. Elle se compose de plusieurs modules en bois et métal conçus pour répondre aux besoins des enfants de tous âges. Une tour avec un grand toboggan, des jeux d'équilibre, une pyramide d'escalade, un tourniquet inclusif et un jeu d'eau : autant d'équipements choisis pour favoriser à la fois le jeu libre, le développement moteur et la socialisation. Une attention particulière a été portée à l'accessibilité de cette aire, qui comprend un sol souple en liège et des installations adaptées aux enfants en situation de handicap.

À proximité immédiate, une aire pour les tout-petits permet aux plus jeunes de jouer en toute sécurité, dans un cadre végétalisé et protégé. L'ensemble est intégré dans un environnement paysager, entouré de haies basses, d'arbres d'ombrage et de bancs pour les accompagnants. En été, un jeu d'été et une fontaine à boire viendront compléter le dispositif, pour permettre aux enfants de se rafraîchir tout en s'amusant.

Une prairie multifonctionnelle pour la détente et les rencontres

Le parc propose une grande prairie centrale en accès libre, sans usage prédéfini. C'est un choix fort : laisser à l'espace public sa part d'improvisation. On peut y jouer au ballon, s'y allonger à l'ombre, organiser un goûter d'anniversaire, ou simplement lire un livre à l'écart du bruit. Cette pelouse multifonctionnelle est un espace de respiration au cœur d'un quartier densément bâti.

Autour de cette prairie, le mobilier urbain a été soigneusement sélectionné pour favoriser l'appropriation du lieu : bancs en bois, tables de pique-nique, assises sous pergolas. Les matériaux sont sobres, durables, et issus de filières responsables. Chaque élément est pensé pour résister à un usage intensif tout en s'intégrant harmonieusement dans le paysage.





Des aménagements pensés pour tous les usages

Une circulation douce, accessible et poétique

Enfin, l'organisation des cheminements a été longuement réfléchi. Un sentier piéton traverse l'ensemble du parc, du bas vers le haut, en longeant les différents pôles d'activité. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

En lien direct avec les voiries environnantes (rue René Bonnac, chemin des Carrières, avenues Carnot et Jean Jaurès, ce sentier permet de relier le parc à d'autres équipements de la ville, notamment le parc Palmer via la passerelle du chemin des Mulets. Là encore, la logique n'est pas uniquement fonctionnelle: le tracé a été dessiné pour inciter à la flânerie, à la découverte des plantations, à la contemplation.



L'eau dans le parc : une ressource visible, pédagogique et maîtrisée

Une source révélée et intégrée au paysage

Au pied du talus, à l'est du parc, coule une source naturelle longtemps restée discrète. Repérée dès les premières phases d'étude, cette résurgence a été captée, sécurisée et réaménagée dans le cadre du chantier, en octobre 2024. Elle fait aujourd'hui l'objet d'un aménagement paysager spécifique : rigole naturelle, pierre apparente, plantation de végétaux hygrophiles.

Loin d'être dissimulée, la source est mise en scène comme un élément central du site. Elle devient un point d'intérêt aussi bien paysager que symbolique, matérialisant le lien entre la ville et ses ressources naturelles. Elle témoigne aussi de la richesse insoupçonnée du sous-sol cenonnais, que la municipalité a choisi de révéler plutôt que d'effacer.

Une fontaine à boire pour les usagers

Autre dispositif essentiel : une fontaine publique à boire, installée à proximité de l'aire de jeux et de la prairie. Connectée au réseau d'eau potable, elle permet aux promeneurs, enfants et familles de s'hydrater facilement, notamment en période estivale.

Une thématique pédagogique à part entière

La maison écocitoyenne, qui ouvrira dans les mois suivant l'inauguration, s'emparera pleinement de cette thématique. Des ateliers pour enfants sont déjà envisagés autour du cycle de l'eau, de la préservation des nappes, ou encore de la fabrication de récupérateurs de pluie. Le parc devient ainsi un terrain d'apprentissage grandeur nature, où la gestion de l'eau ne se résume pas à des canalisations, mais devient une expérience sensible, visible et compréhensible.



Un investissement maîtrisé au service de la qualité de vie

Un budget global de 1,150 million d'euros HT

L'ensemble de l'opération représente un budget de 1 150 000 € hors taxes, ce qui comprend :

- les études préalables et la maîtrise d'œuvre,
- les travaux d'aménagement (terrassements, réseaux, voiries, plantations),
- l'installation des équipements (aires de jeux, mobilier, signalétique),
- la réhabilitation du pavillon en guinguette et de la maison écocitoyenne,
- la création de la passerelle piétonne sur le chemin des Mulets.

Ce budget est entièrement inscrit au programme d'investissement de la Ville. Il s'intègre dans une logique de dépenses raisonnées, en cohérence avec la stratégie budgétaire de Cenon : des projets utiles, justes, et financièrement soutenables.

Une répartition par lots et entreprises spécialisées

Pour garantir la bonne exécution du chantier, les travaux ont été attribués à cinq lots distincts, chacun confié à des entreprises sélectionnées pour leur expertise :

- lot 1 : restauration architecturale

Travaux réalisés par TMH pour la rénovation des bâtiments existants (guinguette, maison écocitoyenne).

- lot 2 : espaces verts et VRD

Aménagements paysagers, cheminements, réseaux et terrassements confiés à COLAS et ID VERDE.

- lot 3 : serrurerie et métallerie

Garde-corps, mains courantes, portails et passerelle piétonne réalisés par ID VERDE.

- lot 4 : aires de jeux

Conception et installation des jeux par AMEX BOIS, entreprise spécialisée en structures bois naturelles et inclusives.

- lot 5 : mobilier et signalétique

Fourniture et pose du mobilier urbain (bancs, tables, pergolas, panneaux pédagogiques) assurées également par AMEX BOIS

Un investissement maîtrisé au service de la qualité de vie

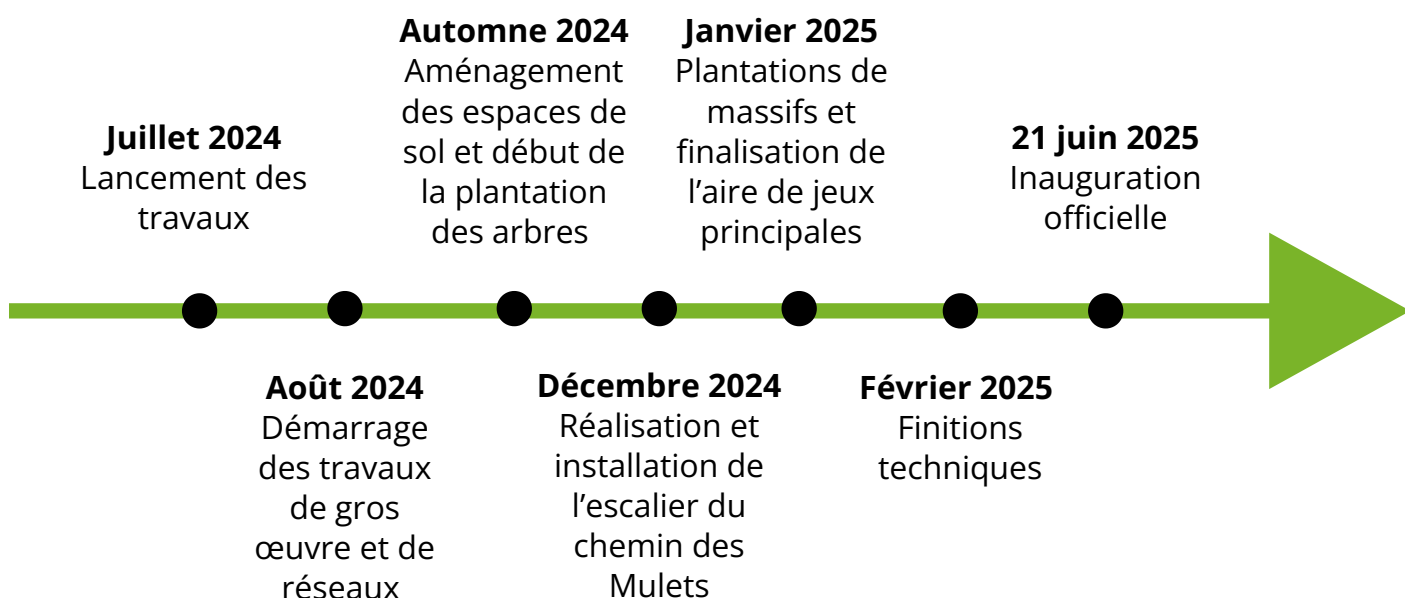
Chacun de ces lots a été attribué via appel d'offres, dans le respect du Code de la commande publique. La coordination a été assurée par la maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère, avec le soutien des services techniques municipaux.

Une approche durable et économe

Le coût global du projet est d'autant plus maîtrisé qu'il repose sur une utilisation raisonnée des ressources et un principe de sobriété constructive :

- conservation d'arbres existants plutôt que replantation systématique,
- matériaux biosourcés ou recyclés (bois local, acier corten, enrobés perméables),
- zéro phyto et gestion différenciée des espaces verts,
- intégration des réseaux dans une logique d'économie d'eau (infiltration naturelle, récupération pluviale).

Par ailleurs, la valorisation d'un foncier municipal existant évite les coûts liés à l'acquisition de terrain, à la démolition ou à la viabilisation lourde.



Contact

Ville de Cenon
05 57 80 35 50 | 06 73 35 69 33
communication@cenon.fr